



25
28
JUN
2026



MARATHON du MONT-BLANC

Guide de bienvenue

MARATHON DU MONT-BLANC

DU 25 AU 28 JUIN 2026


VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rappel Obligations Élites



Les coureurs élites peuvent être **conviés à différents rendez-vous** (présentation officielle, conférence de presse...). Si c'est le cas, **leur présence est obligatoire** et considérée comme **faisant partie intégrante de leur engagement** auprès de l'organisation.

Présence **obligatoire** si concerné(e) :

SAMEDI 27 JUIN

14h00 : Conférence de presse en présence des **favoris hommes et femmes du 42km** et des **vainqueurs hommes et femmes du 90km**

18h00 : Présentation officielle des **élites du 42km** puis séance de dédicaces

DIMANCHE 28 JUIN

06h45 : Départ élites femmes 42km

07h15 : Départ élites hommes 42km

15H30 à 16H30 : plateau d'après course avec les coureurs ayant terminé **TOP 10 du 42km** (Place du Triangle de l'Amitié)

Référents Coureurs Élites



Thibault JACQUES

Assistant Chef de Projet Grands Événements
Responsable Coureurs Élites

thibault@chamonixsport.com



Marie MAISTRE

Assistante Service Grands Événements
Assistante Coureurs Élites

evenement@chamonixsport.com

Bienvenue

Cher(e) athlète,

Nous sommes très heureux de vous retrouver cette année sur la ligne de départ de l'une des courses du Marathon du Mont-Blanc.

En tant que coureur ou coureuse élite, vous jouez un rôle majeur dans la reconnaissance et la visibilité de l'événement. C'est pourquoi nous avons créé un **guide de bienvenue**, afin de vous rappeler les engagements pris par notre organisation et vous transmettre toutes les informations pratiques liées à votre participation.



Le Marathon du Mont-Blanc est organisé par le **Club des Sports de Chamonix** qui est une **association loi 1901 à but non lucratif**.

Cette année, les courses se dérouleront du **25 au 28 juin 2026**.

Informations



Les team managers doivent s'accréditer avant le vendredi 19 juin et venir chercher leur accréditation au Foyer de ski de fond. L'accréditation leur permet d'accéder aux « Zone Team » sur les ravitaillements et à la ligne d'arrivée (interdite au public).

[Lien d'accréditation Team Managers](#)



Attention, l'accréditation ne donne pas accès aux transports ni aux remontées mécaniques. Vous devrez prévoir le ticket ou forfait correspondant si vous souhaitez les emprunter.



Nous rappelons aux coureurs élites et aux team managers qu'ils doivent faire preuve de **courtoisie et de respect envers les bénévoles et les membres de l'organisation**, en particulier sur les zones de ravitaillement.



Les team managers ont **accès aux tentes de ravitaillement pour récupérer boissons et nourriture, mais ils ne peuvent pas s'installer à l'intérieur de la tente**. Ils peuvent s'installer dans les **100 mètres avant ou 100 mètres après la tente de ravitaillement**. Tout ravitaillement en dehors de ces zones ne sera pas autorisé et pourra donner lieu à des pénalités de temps.



Nous vous encourageons à consulter le **roadbook coureurs** lorsque celui-ci sera disponible, **courant juin 2026**. Ce document est essentiel et doit être lu par tous les coureurs, **y compris les athlètes élites**.

Matériel Obligatoire

Pour garantir la sécurité de tous, du matériel obligatoire est requis sur chaque course du Marathon du Mont-Blanc. En tant qu'athlète élite, vous êtes pleinement concernés par le règlement, et votre statut implique une attention particulière à son respect.

Des contrôles pourront être effectués pendant l'épreuve ou à l'arrivée.



Bâtons autorisés

- Téléphone portable : en état de fonctionnement et disposant d'un abonnement adapté aux pays traversés par la course (France et Suisse).

- Carte d'identité avec photo.
- Réserve d'eau d'un litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille.
- Vêtement seconde couche chaud (avec manches longues) adapté à sa taille.
- Une lampe frontale ou pectorale avec des piles de rechange.
- Couverture de survie (140cm x 200cm).
- Sifflet.
- Gobelet.
- Bol et cuillère.
- Argent liquide.



Bâtons autorisés



Bâtons autorisés

- Téléphone portable en état de fonctionnement.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille.
- Couverture de survie (140cm x 200cm).
- Gobelet.
- Sifflet.
- Argent liquide.



Matériel Obligatoire

Pour garantir la sécurité de tous, du matériel obligatoire est requis sur chaque course du Marathon du Mont-Blanc. En tant qu'athlète élite, vous êtes pleinement concernés par le règlement, et votre statut implique une attention particulière à son respect.

Des contrôles pourront être effectués pendant l'épreuve ou à l'arrivée.



Bâtons autorisés



Bâtons interdits



Bâtons autorisés



Bâtons interdits

- Téléphone portable en état de fonctionnement.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille.
- Couverture de survie (140cm x 200cm).
- Gobelet.
- Sifflet.

Pour le Duo étoilé

Lampe frontale ou pectorale en état de marche, avec des piles de rechange.



- Téléphone portable en état de fonctionnement.
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum.
- Gobelet.


Retrait des dossards

 Dans la salle EMC2, située Place du Mont-Blanc à Chamonix

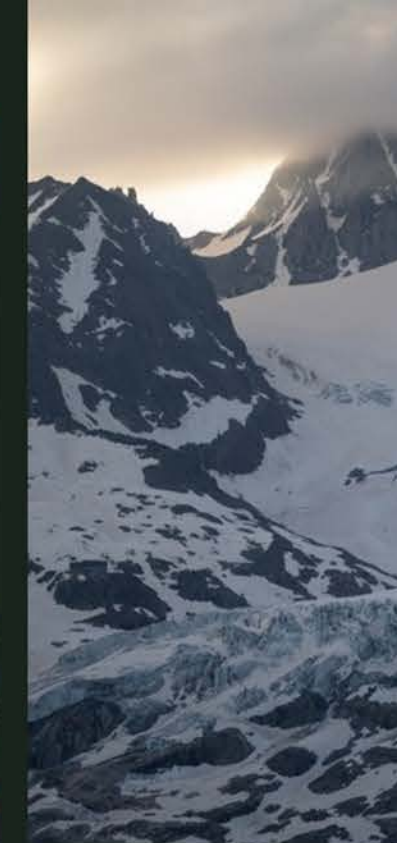
Les dossards sont exclusivement remis aux coureurs **en main propre et sur présentation d'une pièce d'identité avec photo**. Chaque coureur devra se présenter lui-même, avec son sac de course comprenant l'intégralité du matériel obligatoire correspondant à la course à laquelle il participe, pour la pose d'une puce de chronométrage.

Aucun dossard ne sera remis à une autre personne que le coureur.

Aucun dossard ne sera remis aux coureurs qui ne possèdent pas leur papier d'identité ni l'intégralité du matériel obligatoire.

 Le retrait des dossards se fait uniquement sur rendez-vous et avec la carte de retrait de dossard qui vous est envoyée quelques jours avant la course.

Les créneaux de rendez-vous sont à réserver sur [votre espace coureur](#).



Pass Prévention Santé

Le Parcours de Prévention Santé devient le Pass Prévention Santé (PPS), il devient payant (5€) mais est désormais valable pendant 1 an.

Ce dispositif, reconnu par l'ensemble des organisateurs d'événements running, comprend le parcours de sensibilisation en ligne sur la prévention santé et la pratique sportive responsable remplaçant le certificat médical, conformément à la loi du 2 mars 2022.

Lien pour l'effectuer : [Parcours de Prévention Santé](#)

Cette obligation s'applique à **tous les pratiquants majeurs souhaitant s'inscrire à une course, qui devront ainsi réaliser le Pass Prévention Santé dans l'année précédent la manifestation concernée.**

En revanche, **la réglementation n'a pas été modifiée pour les mineurs**, qui doivent toujours présenter une licence valide ou effectuer un questionnaire de santé.

Cette réglementation s'applique à toutes les personnes souhaitant s'inscrire au Marathon du Mont-Blanc 2026, qu'elles soient de nationalité française ou étrangère. Le numéro de PPS devra être ajouté à votre espace coureur avant le 31 mai 2026.

Age du participant	Type de document demandé
Participant majeur (18 ans et plus)	Présentation d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA et complétée par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées. OU présentation d'une attestation indiquant que vous avez réalisé le Pass Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée. Le PPS est valable que durant 1 an.
Participant mineur (17 ans et moins)	Présentation d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA et complétée par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées. OU présentation d'un questionnaire relatif à son état de santé , rempli conjointement par le participant mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale. Si l'une des réponses est "oui", la personne mineure devra également fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée « en compétition », datant de moins de six (6) mois et comportant les coordonnées, la signature et le cachet du médecin ayant réalisé l'examen.



SAS Élites

Sur certaines courses, un SAS élites est mis en place.

L'accès à ce SAS sera déterminé selon le genre et l'indice UTMB des participants.

Votre SAS ainsi que votre numéro de dossard vous seront communiqués le 22 juin par mail avec **votre carte de retrait de dossard.**

L'organisation met en place des SAS Élites uniquement sur les courses suivantes :

- 90 KM du Mont-Blanc (1 SAS mixte)
- 42 KM du Mont-Blanc (1 SAS femmes et 1 SAS hommes)
- 23 KM du Mont-Blanc (1 SAS mixte)



Attention : au 42km, le SAS élites femmes part à 6h45 alors que le SAS élites hommes part à 7h15.



MARATHON ^{du}
MONT-BLANC



Ravitaillements



Nous avons supprimé toutes les bouteilles en plastique et toutes les vaisselles à usage unique de nos ravitaillements (pendant la course et aux arrivées).

La distribution des boissons (eau plate, eau pétillante, Coca-Cola, sirop de menthe, thé, bouillon...) s'effectue donc en libre service et **vous devez apporter votre propre flasque, gobelet, bol et couverts** (voir matériel obligatoire).



Si vous souhaitez une bouteille d'eau aux ravitaillements ou à l'arrivée de la course, votre team manager devra vous la fournir.

Disqualification Pénalisation

Chaque coureur participant aux courses du Marathon du Mont-Blanc s'engage à respecter le règlement permettant une équité de course. Il est primordial de respecter ces engagements, sous peine de sanction.

En tant qu'élite, vous êtes soumis au même règlement et donc aux **mêmes sanctions/pénalités que l'ensemble des coureurs.**

Des commissaires de course présents sur les parcours, et les chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillements sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement (*) une pénalité.

Vous trouverez ci-contre le **tableau des sanctions applicables** lors des courses du Marathon du Mont-Blanc, en cas de non-respect du règlement.

MANQUEMENT AU RÈGLEMENT	TYPE DE SANCTION
Jet de débris en dehors des poubelles (acte volontaire) par un concurrent ou par un membre de son entourage	Disqualification
Refus d'un contrôle du matériel obligatoire ou d'un contrôle médical dans le cadre de la politique de santé	
Non-assistance à une personne en difficulté	
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un membre de l'équipe médicale ou de secours ou de toute personne membre de l'organisation de l'événement	
Triche (partage, échange, don ou vente de dossards à une tierce personne ; utilisation d'un moyen de transport,...)	Disqualification à vie
Non-respect des personnes (organisation, bénévoles, coureurs, accompagnants, journalistes, photographes, team managers,...)	

MANQUEMENT AU RÈGLEMENT	90km	42km	23km & Duo étoilé	10km / KMV / YR
Assistance en dehors des zones autorisées	TYPE DE SANCTION : Pénalité de temps			
Défaut de dossard visible	45'	30'	15'	10'
Non-respect du parcours balisé (coupe de sentiers, usage d'un autre itinéraire)				

MANQUEMENT AU RÈGLEMENT	TYPE DE SANCTION	90km	42km	23km & Duo étoilé	10km / KMV / YR
Absence du matériel obligatoire de sécurité et/ou si + de 3 manquants	Pénalité de temps et/ou disqualification	45' Oui	30' Oui	15' Oui	5' -

(*) Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par le Jury de Course.

Programme 2026

VENDREDI 26 JUIN

📍 Place du Triangle de l'Amitié

04h45 : Départ 90 km du Mont-Blanc
15h15 : 1ères arrivées 90km du Mont-Blanc
16h00 : 1er Départ KM Vertical
21h00 : Remise des prix du KM Vertical

TEMPS FORTS

SAMEDI 27 JUIN

14h00 : Conférence de presse en présence des favoris hommes et femmes du 42km et des vainqueurs homme et femme du 90km.
18h00 : Présentation officielle des élites du 42km puis séance de dédicaces.

DIMANCHE 28 JUIN

15h30 à 16h30 : Plateau d'après course avec les coureurs aillant terminé TOP 10 du 42km



La présence des élites conviés est **obligatoire** sur ces 2 temps forts.

SAMEDI 27 JUIN

📍 Aire des parapentes

08h00 : Départ du 23km du Mont-Blanc
10h30 : Départ du 10km du Mont-Blanc
14h00 : Départ du Mini-Cross

📍 Planpraz

10h00 : 1ères arrivées 23km du Mont-Blanc

📍 Maison de la Montagne

14h00 : Conférence de presse

📍 Place du Triangle de l'Amitié

15h00 : Départ de The Young Race
15h05 : Remise des prix du 90km, 10km et 23km du Mont-Blanc
16h00 : 1ères arrivées The Young Race
18h00 : Présentation officielle des élites
19h30 : Départ du Duo étoilé



DIMANCHE 28 JUIN

📍 Place du Triangle de l'Amitié

06h45 : Départ élites femmes 42km
07h15 : Départ élites hommes 42km
10h45 : 1ères arrivées 42km du Mont-Blanc
15h30 à 16h30 : Plateau d'après course avec les coureurs TOP 10 du 42km
16h50 : Présentation des dossards solidaires du Club des Sports de Chamonix
17h00 : Remise des prix Duo étoilé et 42km du Mont-Blanc

Remise des prix

Les remises des prix sont organisées sur la Place du Triangle de l'Amitié.

- **26 juin à 21h00** : remise des prix KM Vertical.
- **27 juin à 15h05** : remise des prix 90km, 23km et 10km du Mont-Blanc.
et à **19h45** : remise des prix The Young Race.
- **28 juin à 17h00** : remise des prix 42km du Mont-Blanc et Duo étoilé.

PRIZE MONEY

42
KM

Homme/Femme

1er(e) : 10 000€ **6ème** : 1 000€
2ème : 6 000€ **7ème** : 800€
3ème : 4 000€ **8ème** : 700€
4ème : 3 000€ **9ème** : 600€
5ème : 2 000€ **10ème** : 500€

KM
VERTICAL

Homme/Femme

1er(e) : 500€
Prime de record : 500€

90
KM

Homme/Femme

1er(e) : 3 000€
2ème : 2 000€
3ème : 1 000€
4ème : 800€
5ème : 500€

23
KM

Homme/Femme

1er(e) : 2 000€
2ème : 1 200€
3ème : 800€



Pour toucher votre prize money, votre présence est obligatoire au moment de la remise des prix afin de nous transmettre vos informations bancaires



Votre venue à Chamonix

Plan de Chamonix



Si besoin, vous pouvez vous stationner sur le parking du Grépon

Hébergement

Notre nouveau partenaire Emerald Stay, qui gère en exclusivité la location saisonnière de propriétés premium, propose un accompagnement personnalisé avant et pendant votre séjour et une équipe sur place en continu à Chamonix. Ils offrent une expérience unique aux vacanciers tout en contribuant à la vie locale.



Rendez-vous sur emeraldstay.com

CONTACT

baptiste@eterniti.com

Communication



Votre **relais** et votre **soutien** en tant qu'athlète élite est **précieux** car il participe à faire vibrer toute la communauté trail autour de votre course et de l'événement.

C'est pourquoi nous avons constitué **une "boîte à outils" à votre disposition**, avec différents éléments permettant de faciliter votre communication autour de votre participation au Marathon du Mont-Blanc.

Une **publication sur vos réseaux sociaux**, permet en effet de renforcer la portée de l'événement tout en valorisant votre propre participation. Pour se faire, nous vous invitons à identifier **@marathondumontblanc** sur Facebook et Instagram, ainsi que **@marathonMtBlanc** sur X (anciennement Twitter), afin de faciliter la diffusion des contenus.

Enfin, n'hésitez pas à valoriser votre participation sur les réseaux sociaux en partageant le **Live YouTube** pour l'ensemble des courses ainsi que la diffusion du 42km sur la **chaîne TV de l'Équipe**.

Propositions de sujets de communication à aborder :

- Annonce de votre **participation**
- Présence d'un **Live** sur la chaîne YouTube du MMB pour les épreuves du 90km/42km et The Young Race → « Suivez-moi en live sur la chaîne YouTube du Marathon du Mont-Blanc »
- **Présentation des élites** du 42km avec signature d'orthographe → « Venez me rencontrer samedi 27 à 18h00 place du Triangle de l'Amitié pour la présentation des élites du 42 km »

Au programme : rencontre et séance de dédicaces !

L'ÉQUIPE



Boîte à outils communication
athlètes élites

Droit à l'image



Le Club des Sports de Chamonix est organisateur d'une manifestation sportive dénommée « Marathon du Mont Blanc » qui se déroule du 25 au 28 juin 2026.

En application des dispositions de l'article L 333-1 du Code du sport, le Club des Sports de Chamonix est propriétaire exclusif du droit d'exploitation de cette manifestation.

Dans ce cadre, le Club des Sports de Chamonix est seul titulaire du droit à l'image de chacun des concurrents participant à la manifestation, qui ont renoncé à s'en prévaloir par adhésion expresse lors de leur inscription.

Toute communication sur l'événement ou utilisation d'images de l'événement devra se faire dans le respect du nom de l'événement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

En conséquence, seule l'organisation est titulaire du droit d'utiliser l'image des coureurs et peut transmettre ce droit.

À défaut de souscription d'une licence d'exploitation auprès du Club des Sports de Chamonix, la captation et l'utilisation d'images sont strictement interdites.

Cela signifie que l'utilisation de toute image en course présentant des coureurs est soumise à une licence payante, délivrée par le Club des Sports de Chamonix.

Si vous souhaitez acheter cette licence merci de remplir le formulaire suivant :

[**FORMULAIRE**](#)

[**CONSULTER LA LICENCE**](#)

 **MARATHON
du
MONT-BLANC**



Un Marathon écoresponsable

Le bilan carbone de l'événement réalisé lors de l'édition 2024 est sans appel : **96% de l'empreinte carbone est liée au transport des participants entre leur domicile et Chamonix !**

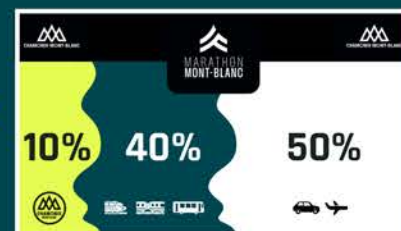
Pour réduire ce chiffre nous mettons en place de nouvelles mesures depuis 2025. Notre objectif est double : **inciter à privilégier les transports en commun** pour venir à Chamonix et **réduire le nombre de voitures circulant dans la vallée** en favorisant ceux qui sauteront le pas !

LES DOSSARDS TRAIN/BUS

Les coureurs qui viennent au Marathon du Mont-Blanc 2026 **en train ou en bus** ou qui sont habitant de la Vallée de Chamonix, ont pu s'inscrire au **Duo Etoilé**, au **90 km**, au **42 km** et au **23 km** du Mont-Blanc **sans passer par le tirage au sort.**

50% des dossards **sont concernés par cette nouvelle mesure.**

Les **50%** des dossards restants sont dédiés au **tirage au sort habituel.**



Chaque coureur participant aux courses du Marathon du Mont-Blanc s'engage donc à **respecter les mesures et gestes écoresponsables promus par notre organisation**, en lien avec nos engagements environnementaux. Il est primordial de respecter ces derniers, sous peine de sanction.

En tant qu'élite, vous bénéficiez d'une forte visibilité, votre exemplarité peut donc faire la différence. **N'hésitez pas à partager ce sujet avec votre communauté** si vous le souhaitez, votre influence compte !

Ensemble, soyons acteurs d'un événement plus respectueux de l'environnement !



Un Marathon écoresponsable

Réduire et compenser l'impact carbone lié aux transports

Depuis 2025, nous avons pris la décision de rendre la **compensation carbone obligatoire pour tous les coureurs, y compris les coureurs élités**. Grâce à la mise en place de cette mesure, nous avons récolté **70 000€**.

Cette somme a intégralement été reversée à [l'Association Française d'Agroforesterie \(AFA\)](#), pour le **financement d'actions environnementales**.

En 2026, nous allons encore plus loin en proposant aux exposants sur le salon Trail Camp, de compenser leur émission carbone eux aussi!

L'objectif n'est pas de pénaliser, mais d'encourager les bonnes pratiques.



Trois courses organisées dans le cadre du Marathon du Mont-Blanc traversent la **Réserve naturelle des Aiguilles Rouges** : le 90km, le 42km et le 23km.

Ainsi nous tenons à sensibiliser les coureurs à la protection de l'environnement, en appliquant une **tolérance zéro concernant les déchets jetés dans la nature** et la **coupe de sentiers**. Nous les invitons également à ouvrir les yeux pour observer les animaux, les fleurs et les végétaux remarquables qui se trouvent le long des sentiers, et de ne surtout pas déranger les animaux qui ont élu domicile dans la réserve (bouquetins, chamois, sangliers, aigles, etc.) !

Enfin, nous vous remercions de veiller au respect du balisage mis en place sur le parcours. Il est essentiel pour la sécurité, l'équité sportive et la préservation de l'environnement que chacun reste sur les sentiers balisés.



MARATHON
MONT-BLANC

Club des Sports de Chamonix

99 avenue de la Plage, 74400 Chamonix

04 50 53 11 57